

COMMUNE



DE FORGES

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 25 JUILLET 2019 À 20H30

Membres en exercice : 13

**Présents : 09 Votants : 11 (Pour : 11 (dont 2 pouvoirs) / contre : 0 / abstention : 0) Absentes
excusées : 04**

Date de la convocation et de l'affichage : **19 Juillet 2019**

LE JEUDI 25 JUILLET 2019, à vingt-heure trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, DUPONT Cécile, GONÇALVES Sidalia, VILLAUDY TALLEC Isabelle, Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, LUCAS Cédric, RENOU Gérard, et TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de treize Membres.

Sont absents et excusés : LAFORGE Fabienne, LE ROCHELEUIL Angélique,
DURRANT Arnaud donne pouvoir à BERNARD Micheline,
SAUNIER Jean-Luc donne pouvoir à BARITEAU Philippe

Gérard RENOU est élu Secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30, Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- ▶ Approbation du compte-rendu de séance du 14 Juin 2019
- ▶ Rentrée scolaire de Septembre 2019
- ▶ Règlement intérieur communal
- ▶ Convention d'occupation de logement à titre solidaire
- ▶ Agrandissement du restaurant scolaire :
 - Points sur travaux
 - Devis Synertec
- ▶ Travaux voirie
- ▶ Travaux église
- ▶ Décision budgétaire exceptionnelle : Vente d'une caverne
- ▶ Syndicat EAU 17
- ▶ CDC AUNIS SUD :
 - Accord local sur gouvernance
 - FPIC
 - PLUI-H
- ▶ Questions diverses

Approbation du compte-rendu de séance du vendredi 14 Juin 2019

Le compte-rendu de la séance du vendredi 14 Juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

Rentrée scolaire de Septembre 2019

Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC, Maire-adjoint, fait le point sur les effectifs de l'école (à ce jour, 156 enfants) et les inscriptions à la cantine.

Vu le nombre important d'enfants entrant en maternelle, il est nécessaire de racheter des matelas et des draps pour la sieste des petits et aussi du mobilier (tables et chaises) pour le service du restaurant scolaire.

Règlement intérieur communal

Afin de bien définir les règles applicables aux agents et de clarifier le fonctionnement interne des services, le Conseil Municipal décide d'élaborer un règlement intérieur.

Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC, Maire-adjoint, transmet à ses collègues le projet travaillé en commission basé sur le règlement du Centre de Gestion 17. Il doit être transmis ensuite au Centre de Gestion 17 pour approbation. Il sera ensuite remis à chaque agent contre signature.

Convention d'occupation de logement à titre solidaire

Madame le Maire rappelle que la convention avec l' « Association Migrants La Rochelle » arrive à échéance le 1^{er} août prochain.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le renouvellement de la convention pour une durée de 12 mois.

Agrandissement du restaurant scolaire

- Monsieur Gérard RENO, Maire-adjoint, fait le point sur l'agrandissement. Les derniers travaux intérieurs se dérouleront pendant la semaine 35, après les congés d'été. Les travaux extérieurs seront terminés à la mi-septembre.
- Monsieur Gérard RENO, Maire-adjoint, présente le devis de l'entreprise SYNERTEC qui a la nécessité de fournir et de poser un câble entre le coffret ENEDIS (positionné en bordure de la rue de la Mairie) et le tarif jaune du compteur du local TGBT.
Le montant du devis s'élève à 3 420 € TTC.
Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SYNERTEC.
- Le Conseil Municipal souhaite faire une inauguration officielle de l'agrandissement du restaurant scolaire. La date du 14 septembre est proposée. Au vu des contraintes de la période pré-électorale, Madame le Maire va contacter les services de la Sous-Préfecture pour savoir si cette inauguration peut être organisée.

Travaux voirie

Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-adjoint, fait le point sur les différentes demandes de travaux envisagés au BP 2019 :

- Les abris-bus sur la RD 116 (rue de l'Aunis) et sur la RD 112 (rue du Relais)
- Le programme trottoirs.

Travaux Église

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'elle a eu un rendez-vous avec l'économiste chargé du dossier par l'architecte, Madame LAMBERT. Suite à un imprévu, cette dernière n'a pas pu être présente.

Le Conseil Municipal souhaite une nouvelle réunion avec l'architecte pour obtenir plus d'explications sur les devis et la suite de la démarche.

Vente d'une caverne

Madame le Maire informe l'Assemblée du décès d'un des Administrés de la Commune.

Ses enfants se sont adressés à une société de pompes funèbres de LA ROCHELLE, pour l'organisation de la cérémonie d'obsèques. Souhaitant une incinération, l'entreprise leur a vendu une caverne à implanter dans l'espace cinéraire du cimetière de FORGES.

Le Conseil Municipal décide de fixer exceptionnellement le tarif de l'emplacement de la caverne à 60 €, prix identique à celui de la concession du cimetière communal.

Syndicat EAU 17

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différentes délibérations du Comité Syndical du 20 juin 2019. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve :

- Le changement de dénomination du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime qui devient EAU 17
- L'approbation de la modification des statuts afin de prendre en compte les conséquences de la loi NOTRe et de la loi FERRAND-FESNEAU
- L'adhésion au Syndicat EAU 17 de la ville de SAINTES pour les compétences eau potable et assainissement collectif.

CDC Aunis Sud

- Madame le Maire présente la délibération du Conseil Communautaire de la CDC Aunis Sud concernant la proposition d'accord local sur la répartition des sièges au Conseil Communautaire de la CDC Aunis Sud en vue du renouvellement général des Conseils Municipaux en mars 2020. Le Conseil Municipal approuve l'accord local proposé portant le nombre de conseillers communautaires de la CDC Aunis Sud à 50, Forges ayant 2 délégués.
- Madame le Maire donne lecture de la délibération du Conseil Communautaire de la CDC Aunis Sud présentant la répartition du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) entre la CDC et les 24 communes. Le Conseil Municipal approuve les montants détaillés dans la délibération.
- Madame le Maire informe l'Assemblée que seule la commune de Vouhé a voté contre le projet d'arrêt du PLUI-H. Aussi, le Conseil Communautaire a délibéré lors d'un second vote à la majorité qualifiée pour l'arrêt du PLUI-H. L'enquête publique va se dérouler du 9 septembre au 11 octobre 2019.

Questions diverses

Madame le Maire informe l'Assemblée que le terrain multisports vient d'être installé.

Suite à l'intérêt montré par le Conseil Municipal pour l'acquisition éventuelle de la propriété de Messieurs DESBORDES, madame le Maire propose aux conseillers de solliciter l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine et de demander la valeur vénale à FRANCE DOMAINE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.